

Les efforts du Gouvernement Ivoirien pour l'élimination de la pauvreté

Le monde entier célèbre ce jeudi, la journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté.

En Côte d'Ivoire, le Président de la République Alassane Ouattara a inscrit la question de la réduction de la pauvreté au cœur des priorités de l'action gouvernementale. Loin des grandes théories, cette volonté du Président la République est perceptible et visible sur le terrain.

Soucieux du bien être de ses fonctionnaires, le Gouvernement a pris une mesure importante au niveau du secteur public: le salaire indiciaire des fonctionnaires a été débloqué. Concrètement le salaire moyen mensuel est passé de 355 285,7 F.CFA à 471 990 F.CFA, soit une hausse de 32,8%. le SMIG est relevé de 36 607 F CFA à 60 000 F CFA dans le secteur privé formel.

Autre action majeure de lutte contre la pauvreté en bénéfice des populations surtout celles des zones rurales, le projet filets sociaux productifs. Mis en œuvre effectivement depuis 2017, ce projet qui bénéficie de l'appui de la Banque Mondiale vise à fournir une allocation trimestrielle de 36 000 FCFA, soit 144 000F CFA par an pour aider certains ménages ciblés parmi les plus pauvres du milieu rural, à améliorer leurs conditions de vie.

Destiné initialement à 35 000 ménages des zones du milieu rural des zones Centre, Nord et Ouest, les plus pauvres et ayant des enfants de 0 -15 ans ou une femme enceinte, 15 000 ménages supplémentaires ont été ajoutés portant ainsi le nombre de bénéficiaires de 35 000 à 50 000 depuis janvier 2019.

Malgré ses efforts considérables, le Gouvernement ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Les résultats probants obtenus par le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la

Lutte contre la Pauvreté, ministère de tutelle du projet, le Projet Filets Sociaux Productifs a enregistré un financement additionnel de la Banque Mondiale d'un montant global de 89,100 millions d'euros. Ce montant, permettra de poursuivre la phase d'extension du projet en l'étendant au milieu urbain et en passant de 50 000 ménages à 125 000 en 2020 dont 20 000 en milieu urbain.

Ce financement additionnel permettra de couvrir 75 000 ménages complémentaires qui bénéficieront des allocations trimestrielles sur trois ans, avec des mesures d'accompagnement sur la période 2020-2024.

Outre le projet filets sociaux productifs, les efforts du Gouvernement sont perceptibles dans différents secteurs. En matière d'électricité et eau potable par exemple, la Côte d'Ivoire dispose de 4 500 localités électrifiées en 2017 contre 2 800 en 2011, soit une croissance de 57%. En ce qui concerne l'eau potable, en 2016, 80,7% des ménages ont accès à cette source de vie.

Au niveau de l'autonomisation économique des femmes, le Gouvernement ivoirien a mis en place des fonds spéciaux tels que: le Fonds Femmes et Développement logé au Ministère en charge de la Femme, de la Famille et de l'Enfant , le Fonds de l'Entreprenariat Féminin logé au Ministère en charge du Commerce, de l'industrie et de la promotion des PME et le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) initié et soutenue par la Première Dame de Côte d'Ivoire.

Ces trois fonds permettent aux femmes d'accéder à des ressources financières en vue de créer ou de renforcer les activités génératrices de revenus (AGR).

Ces initiatives sont renforcées par d'autres projets notamment le projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD), visant à réduire les inégalités et la vulnérabilité en vue de la réalisation du dividende démographique. Ce projet a été initié avec l'appui de la Banque Mondiale.

Tous ces programmes ont eu un impact positif sur le taux de pauvreté estimé à 46,3% en 2015 contre 48,9 % en 2008.

Ce taux pourrait connaître une baisse eu égard aux nombreuses actions du gouvernement. L'Enquête du Niveau de Vie 2019 fournira plus de précisions.